

AR Prefecture

017-211701461-20231220-D_97A-DE
Reçu le 22/12/2023
Publié le 22/12/2023



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 097A-2023

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 23

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS : 27

L'an deux mille vingt-trois, le 20 décembre à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune d'Échillais, sous la présidence de M. Claude MAUGAN, Maire, dûment convoqués le 12 décembre deux mille vingt-trois.

L'an deux mille vingt-trois, le 20 décembre à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune d'Échillais, sous la présidence de M. Claude MAUGAN, Maire, dûment convoqués le 12 décembre deux mille vingt-trois.

Présents : MAUGAN Claude, ROUSSELLE Jean-Noël, COUDERT Éric, GUEVEL Stéphanie, DAUTRICOURT Arnaud, GAILLOT Michel, CUVILLIER Armelle, HEURTEBISE Serge, CLAUSE Patrick, BERBUDEAU Éric, URBANI Sébastien, MOREAU Karine, LE GOFF Magalie, GIRARD Jean-Pierre, ROUSSEAU Étienne, TRÉVIEN Sonia, VEILLON Dominique, MANCA Isabelle, VIOLLEAU Sébastien, PAYET Patrice, BICHON Angélique, DUPONT Bertrand, LEBOUIC Patricia.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : PRUGNIÈRES Anne-Cécile (GUEVEL Stéphanie), MORIN Delphine (DAUTRICOURT Arnaud), ROBIN Séverine (LE GOFF Magalie), SEUGNET Leïla (BICHON Angélique).

SECRETAIRE DE SEANCE : LEBOUIC Patricia

OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2024

Monsieur Jean-Noël ROUSSELLE, Adjoint aux Finances expose :

Les tarifs 2023 ont été augmentés de 7% lors de la réunion du Conseil Municipal du 14 décembre 2022 avec une.

La Présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publicité, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Poitiers 15, rue Blossac 86000 POITIERS ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois

AR Prefecture

017-211701461-20231220-D 97A-DE

Reçu le 22/12/2023

Publié le 22/12/2023



Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 11 décembre 2023 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier les tarifs 2024 conformément au document joint en annexe.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

**Affiché le
27 DEC. 2023**

Fait et délibéré en séance

Le 20/12/2023

Le Maire,

Claude MAUGAN



La secrétaire de séance,

Patricia LEBOUIC

La Présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publicité, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Poitiers 15, rue Blossac 86000 POITIERS ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois

TARIFS COMMUNAUX 2024

	2023	Commission	2024
CIMETIERE – Concessions			
Temporaire (15 ans)	88,30 €	90,00 €	90,00 €
Trentenaire	176,60 €	180,00 €	180,00 €
CIMETIERE – Columbarium			
15 ans	655,60 €	500,00 €	500,00 €
30 ans	1 221,80 €	1 000,00 €	1 000,00 €
CIMETIERE – Cavurne – concession temporaire			
15 ans (compris 1 plaque gravée au nom du défunt)	323,70 €	350,00 €	350,00 €
30 ans (compris 1 plaque gravée au nom du défunt)	576,80 €	600,00 €	600,00 €
Plaque d'inscription suppl	57,80 €	60,00 €	60,00 €
JARDIN DU SOUVENIR			
Plaque gravée au nom du défunt	16,10 €	20,00 €	20,00 €
MARCHE HEBDOMADAIRE			
Au ml par jour sans abonnement	0,70 €	0,70 €	0,70 €
Au ml par jour avec abonnement	0,60 €	0,60 €	0,60 €
Forfait électricité par jour	0,60 €	0,60 €	0,60 €
MARCHE FERMIER			
Par ml sans électricité	0,70 €	0,70 €	0,70 €
Forfait électricité par jour	0,60 €	0,60 €	0,60 €
PHOTOCOPIES			
Particuliers Noir et Blanc	0,24 €	0,24 €	0,24 €
Particuliers Couleurs	0,38 €	0,38 €	0,38 €
Particuliers Noir et Blanc A3	0,27 €	0,27 €	0,27 €
Particuliers Couleurs A3	0,47 €	0,47 €	0,47 €
étudiants et demandeurs d'emploi N&B	0,12 €	0,12 €	0,12 €
étudiants et demandeurs d'emploi Couleurs	0,19 €	0,19 €	0,19 €
étudiants et demandeurs d'emploi N&B A3	0,12 €	0,15 €	0,15 €
étudiants et demandeurs d'emploi Couleurs A3	0,19 €	0,24 €	0,24 €
Ecoles N&B	0,03 €	0,03 €	0,03 €
Ecoles Couleurs	0,11 €	0,11 €	0,11 €
Associations Echilaisiennes N&B	0,07 €	0,07 €	0,07 €
Associations Echill Couleurs	0,15 €	0,15 €	0,15 €

LOCATIONS SALLES ASSOCIATIONS COMMUNALES

SALLES	utilisation	2023	commission	2024
Dessin- Peinture	montant forfaitaire	158,40 €	158,40 €	158,40 €
	montant à l'heure dans la limite du montant fofaitaire	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Salle Saintonge	montant forfaitaire	158,40 €	158,40 €	158,40 €
	montant à l'heure dans la limite du montant fofaitaire	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Salle Aunis	montant forfaitaire	158,40 €	158,40 €	158,40 €
	montant à l'heure dans la limite du montant fofaitaire	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Salle Charente	montant forfaitaire	158,40 €	158,40 €	158,40 €
	montant à l'heure dans la limite du montant fofaitaire	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Salle Bridoire	montant forfaitaire	158,40 €	158,40 €	158,40 €
	montant à l'heure dans la limite du montant fofaitaire	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Salle informatique	montant forfaitaire	158,40 €	158,40 €	158,40 €
	montant à l'heure dans la limite du montant fofaitaire	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Maison des Patrimoines	montant forfaitaire	158,40 €	158,40 €	158,40 €
	montant à l'heure dans la limite du montant fofaitaire	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Maison du Canal	montant forfaitaire	158,40 €	158,40 €	158,40 €
	montant à l'heure dans la limite du montant fofaitaire	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Salle de sport	Club de Judo	709,50 €	709,50 €	709,50 €
Salle de sport	Tennis de Table	382,00 €	382,00 €	382,00 €
	montant forfaitaire	158,40 €	158,40 €	158,40 €

Salle de sport	Autres associations communales	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Vestiaires stades foot	ESAB 96	306,10 €	306,10 €	306,10 €
Local bouliste	montant forfaitaire	158,40 €	158,40 €	158,40 €
Local bouliste	montant à l'heure dans la limite du montant forfaitaire	2,20 €	2,20 €	2,20 €
salles du foyer (Oléron, Aix, Ré et Madame) hors réunion AG	montant forfaitaire	158,40 €	158,40 €	158,40 €
	montant à l'heure dans la limite du montant forfaitaire	2,20 €	2,20 €	2,20 €
salle de musique	montant forfaitaire	158,40 €	158,40 €	158,40 €
	montant à l'heure dans la limite du montant forfaitaire	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Locaux de stockage	Associations communales	1,10 €/m ²	1,10 €/m ²	1,10/m ²

Tarif 2,20 €/ heure dans la limite de 8 heures facturées par jour

location salle du foyer: tarifs horaires applicables également aux agents actifs de la commune

	2023	commission	2024
SALLE ILE D'OLERON			
Habitants de la commune (pour réunion, lunch, repas, manifestation) PAR JOUR	160,50 €	160,50 €	160,50 €
Habitants de la commune (pour réunion, lunch, repas, manifestation) FORFAIT WEEK-END	267,50 €	267,50 €	267,50 €
Habitants HORS commune (pour réunion, lunch, repas, manifestation) PAR JOUR	267,50 €	267,50 €	267,50 €
Habitants HORS commune (pour réunion, lunch, repas, manifestation) FORFAIT WEEK-END	481,50 €	481,50 €	481,50 €
Associations locales (pour manifestations...) PAR JOUR *	17,20 €	17,20 €	17,20 €

Associations locales (pour manifestations...) FORFAIT WEEK-END *	34,30 €	34,30 €	34,30 €
Personnel communal en activité – PAR JOUR	17,20 €	17,20 €	17,20 €
Personnel communal en activité – FORFAIT WEEK-END	34,30 €	34,30 €	34,30 €
Sociétés, syndic ou associations syndicale, comité d'entreprises COMMUNAUX (pour réunion, lunch, repas, manifestation à but lucratif ou non) PAR JOUR	160,50 €	160,50 €	160,50 €
Sociétés, syndic ou associations syndicale, comité d'entreprises HORS COMMUNE, associations extérieures (pour réunion, lunch, repas, manifestation à but lucratif ou non) PAR JOUR	267,50 €	267,50 €	267,50 €
Obsèques civiles – au bénéfice des habitants d'Echillais ou des personnes ayant leur concession au cimetière d'Echillais (caution 100€ : voir conditions d'utilisation salle) dans la limite de 2 heures	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
CAUTION (à récupérer à l'état des lieux)	321,00 €	321,00 €	321,00 €
MICROPHONE SALLE ILE D'OLERON			
Associations locales	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
CAUTION (par microphone) + fournir attestation responsabilité civile	321,00 €	321,00 €	321,00 €
SALLE ILE DE RE/AIX			
Habitants de la commune (pour réunion, lunch, repas, manifestation) PAR JOUR	80,25 €	80,25 €	80,25 €
Habitants de la commune (pour réunion, lunch, repas, manifestation) FORFAIT WEEK-END	107,00 €	107,00 €	107,00 €
Habitants HORS commune (pour réunion, lunch, repas, manifestation) PAR JOUR	160,50 €	160,50 €	160,50 €

Habitants HORS commune (pour réunion, lunch, repas, manifestation) FORFAIT WEEK-END	214,00 €	214,00 €	214,00 €
Associations locales (pour manifestations...) PAR JOUR *	17,20 €	17,20 €	17,20 €
Associations locales (pour manifestations...) FORFAIT WEEK-END *	34,30 €	34,30 €	34,30 €
Personnel communal en activité – PAR JOUR	17,20 €	17,20 €	17,20 €
Personnel communal en activité – FORFAIT WEEK-END	34,30 €	34,30 €	34,30 €
Sociétés, syndic ou associations syndicale, comité d'entreprises, (pour réunion, lunch, repas, manifestation à but lucratif ou non) PAR JOUR	80,30 €	80,30 €	80,30 €
Sociétés, syndic ou associations syndicale, comité d'entreprises HORS COMMUNE, associations extérieures (pour réunion, lunch, repas, manifestation à but lucratif ou non) PAR JOUR	160,50 €	160,50 €	160,50 €
Obsèques civiles – au bénéfice des habitants d'Echillais ou des personnes ayant leur concession au cimetière d'Echillais (caution 100€ : voir conditions d'utilisation salle) dans la limite de 2 heures	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
CAUTION (à récupérer à l'état des lieux)	160,50 €	160,50 €	160,50 €
SALLE ILE MADAME (par jour)			
Pour réunion de particuliers ou société, lunch, repas	53,50 €	26,75 €	26,75 €
Pour réunion de particuliers ou société, lunch, repas HORS COMMUNE	160,50 €	53,50 €	53,50 €
Caution (à récupérer à l'état des lieux)	160,50 €	160,50 €	160,50 €
FOYER MUNICIPAL SALLES pour vin d'honneur (4h maximum) 50% du tarif en vigueur **			
Location salle – (si non-respect du rangement et du balayage : forfait frais de personnel)	107,00 €	107,00 €	107,00 €

AR Prefecture

017-211701461-20231220-D097 2023-DE
Reçu le 21/12/2023

MAISON DES PATRIMOINES			
Exposition particuliers week-end à but lucratif		50,00 €	50,00 €
Exposition particuliers semaine à but lucratif		150,00 €	150,00 €
Exposition particuliers à titre non lucratif et assortie d'une action de médiation			gratuité si à but non lucratif
Exposition particuliers hors commune week-end		50,00 €	50,00 €
Exposition particuliers hors commune semaine		150,00 €	150,00 €
Exposition associations communales		gratuité si à but non lucratif	gratuité si à but non lucratif
Expositions associations Hors commune		gratuité si à but non lucratif	gratuité si à but non lucratif

* Associations locales : 2 manifestations gratuites annuelles dans la limite de 2 jours consécutifs

** dans certaines situations exceptionnelles la municipalité pourra accorder la gratuité

LOCATION DE LOTS (par jour)	2023	commission	2024
Lot de 10 couverts + vaisselle (sous réserve de la disponibilité du matériel)	16,10 €	16,10 €	16,10 €
Lot de 50 couverts + vaisselle (sous réserve de la disponibilité du matériel)	32,10 €	32,10 €	32,10 €

* 1 lot de couvert/vaisselle = 1 assiette plate, 1 couteau, 1 fourchette, 1 cuillère à café et 1 verre

VAISSELLE location par jour à l'unité	2023	commission	2024
Assiettes plates	1,10 €	1,10 €	1,10 €

Assiettes creuses	1,10 €	1,10 €	1,10 €
Assiettes à dessert	0,90 €	0,90 €	0,90 €
Fourchettes	0,40 €	0,40 €	0,40 €
Couteaux	0,40 €	0,40 €	0,40 €
Cuillères	0,40 €	0,40 €	0,40 €
Cuillères à dessert	0,40 €	0,40 €	0,40 €
Grands verres (ordinaires)	0,70 €	0,70 €	0,70 €
Verres ballons (19cl)	1,20 €	1,20 €	1,20 €
Verres ballons (24,5 cl)	1,20 €	1,20 €	1,20 €
Flûtes à champagne (17cl)	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Tasses à café	0,90 €	0,90 €	0,90 €
Sous-tasses à café	0,80 €	0,80 €	0,80 €
Tasses à chocolat	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Sous-tasses à chocolat	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Bols	1,20 €	1,20 €	1,20 €
Carafes rondes	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Carafes carrées	2,60 €	2,60 €	2,60 €
Louches	3,50 €	3,50 €	3,50 €
Cuillères de service	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Fourchette de service	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Plats inox longs	7,30 €	7,30 €	7,30 €
Saladiers	5,20 €	5,20 €	5,20 €
Panières à pain inox	3,70 €	3,70 €	3,70 €
REEMPLACEMENT DU MATERIEL DANS LES SALLES EN CAS DE DETERIORATION			
remplacement Casier 36 cases lave-vaisselle salle Ré	34,30 €	34,30 €	34,30 €
Remplacement Casier 49 cases lave-vaisselle salle Ré	47,10 €	47,10 €	47,10 €
Remplacement Micro-ondes	61,00 €	61,00 €	61,00 €
Remplacement Plateau micro-ondes	21,40 €	21,40 €	21,40 €
Remplacement Grille chambre froide	24,70 €	24,70 €	24,70 €
Remplacement Table pliante blanche	76,00 €	76,00 €	76,00 €
Remplacement Table pliante bois	117,70 €	117,70 €	117,70 €
Remplacement Chaise pliante florence rouge	57,80 €	57,80 €	57,80 €
Remplacement Chaise blanche non pliante	37,50 €	37,50 €	37,50 €
Remplacement Bancs en bois	47,10 €	47,10 €	47,10 €

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	2023	commission	2024
-------------------------------------	-------------	-------------------	-------------

AR Prefecture

017-211701461-20231220-D097 2023-DE
Reçu le 21/12/2023

Commerce ambulant (forfait journalier)	10,70 €	30,00 €	30,00 €
Commerce ambulant – abonnement (forfait mensuel) dans la limite de 2 fois par semaine	64,20 €	100,00 €	100,00 €
Cirques (par jour)	53,50 €	50,00 €	50,00 €
LOCATION MATERIEL COMMUNAL	2023	commission	2024
Bancs en bois – particuliers / entreprises (48h max)	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Table pliante bois particuliers / entreprises (48h max)	5,40 €	5,40 €	5,40 €
Barrière de police (par jour)	16,10 €	16,00 €	16,00 €
Barrière de police – en remplacement	79,20 €	80,00 €	80,00 €
Déplacement véhicule de liaison camionnette (+ montant chauffeur) (par heure)	26,80 €	30,00 €	30,00 €
Déplacement camion (+ montant chauffeur) (par heure)	42,80 €	45,00 €	45,00 €
Panneau de signalisation (par jour)	79,20 €	80,00 €	80,00 €
Remorque	69,60 €	70,00 €	70,00 €
Caution remorque	1 284,00 €	1 284,00 €	1 284,00 €
Dépôt sauvage (amende)	428,00 €	500,00 €	500,00 €

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL (par heure indivisible)	2023	commission	2024
Mise à disposition personnel encadrant services techniques	26,80 €	27,00 €	27,00 €
Mise à disposition agent services techniques	21,40 €	22,00 €	22,00 €
Mise à disposition personnel encadrant services administratif	32,10 €	33,00 €	33,00 €
Mise à disposition personnel agent services administratif	20,00 €	22,00 €	22,00 €